

Comité de pilotage n°13, Bizerte, les 28, 29 et 30 janvier 2017 Relevé de décisions synthétique

Présidents de séance :

Michel DEBON, CFDT

Sadok BEN HADJ HASSINE, UGTT

Personnes présentes :

Valérie HUGUENIN, AFD /Pauline DELACRUZ, Batik International/ Arbi CHOUIKH, OTDDPH/Yousri MZATI, OTDDPH/Michel DEBON, CFDT/ Naoufel ICHAOUI, Amal pour le développement et la solidarité à Kasserine/Hamadi JELJELI, CCDE/Karima AMAMI, Victoire pour la Femme Rurale/ Fayçal BENABDALLAH, Younga Solidaire/ Tarek BEN HIBA, FPCR/Sadok BEN HADJ HASSINE, UGTT/ Sondes TABIA, MFPE/ Marianne POCHE, IFT/ Vincent DALONNEAU, Solidarité Laïque/ Marie-Laure MUCHERY, Fondation de France

Personnes présentes le premier jour :

Gilles CHAUSSE, Agence de l'AFD en Tunisie/ Claire LAMOTTE, Agence de l'AFD en Tunisie/ Bechir JAZIRI, Ministère de la Formation et de l'Emploi tunisien/ Mme Wafa BEN ARIF, 1^{ère} Déléguée de la municipalité de Bizerte

Equipe : Guilhem ARNAL, Ahlem BOUSSERWEL, Judith CHAVALARIAS, Hela CHEBBI, Helmi HOSNI, Samia FRAOUI, Kulthum LAOUFI, Ali SAKKA, Sabine SOMRANI

Excusés: Linda NAILI, Cités Unies France (CUF)/ Pierre RAYNAUD, MAEDI/ Alain ISOLPHE, FRANCAS

Décisions :

1- Suivi des 16 projets en cours : 10 projets ont démarré avec des premiers résultats encourageants. 5 autres projets vont prochainement s'amorcer. Le conventionnement pour un projet est mis en suspend. Les projets en cours devront veiller, avec l'appui de l'équipe salariée, à médiatiser leurs activités et à mobiliser des cofinancements. Le Copil a rappelé l'importance de la dynamique partenariale, notamment franco-tunisienne et de l'implication des partenaires publics.

2- Validation de 4 nouveaux projets : Deux projets dans le cadre des pôles thématiques : « AnimaTunisie » proposé par l'association Mashhed (pôle Education), « Mobiliser pour agir ensemble » proposé par la Régie de Service Nord Littoral (Pôle ISP/ESS) et deux autres projets pluri-territoriaux : « Projet Article 27 » proposé par l'Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Handicapées, « Projet Pour une meilleure insertion socioprofessionnelle des femmes et des jeunes » proposé par l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates ont vu leurs projets validés sous conditions ou avec recommandations. Une organisation a retiré la soumission de son projet. Les autres projets seront accompagnés afin qu'ils puissent présenter un projet susceptible d'être validé à la prochaine commission.

3- Evolution des règles de cofinancements de projets pour 2017: Après une mise à jour de l'enveloppe restante des fonds d'appui à projets, le comité de pilotage proposera a) d'organiser après l'assemblée plénière 2 dates de dépôts de projet (fin mai et fin aout

2017 – seules des actions de démocratie participative seront soutenues en 2018) b) de faire évoluer les règles de cofinancement des projets territoriaux et pluri-territoriaux avec un apport maximum de 30 000€ (l'enveloppe globale étant de 204 859€). Une attention particulière sera apportée aux projets élaborés sur des territoires non encore touchés par le programme. Les organisations déjà soutenues par le programme ne pourront pas être porteuses d'un nouveau projet (pourront être partenaires). Tous les projets devront être finis au 30 novembre 2018.

4- Règlement intérieur : Des modifications du règlements intérieur seront proposées par le COPIL pour validation par les membres lors de l'Assemblée Plénière. Les propositions d'évolutions majeures porteront sur la création d'un collège pour les organisations de personnes handicapées et la parité femme-homme au sein de l'ensemble des collèges élus du comité de pilotage.

5- Relations extérieures : le COPIL continuera d'opérationnaliser les partenariats avec les ministères de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi ainsi que les échanges avec les ministères de la jeunesse et des sports tunisien et français. Une consultation des membres sur le discours à porter collectivement concernant les projets de modification du décret-loi 88 encadrant les associations en Tunisie a également été décidée.

6- Nouvelles adhésions : 7 demandes d'adhésion validées sous conditions : Citoyenneté et Liberté Djerba ; Mémoire de la Médina de Kerouan ; Association de l'observatoire de Sousse sur le décrochage scolaire ; Association Taalimouna ; Association des femmes citoyennes du Kef ; Afev ; ACDR. Information du dépôt de dossier également de l'association ASTUCE, Festival du Printemps, LTDH et Club Culturel Ali Belhouane Tunis.

7- Stratégie de renforcement de capacités : validation du plan d'actions 2017 de formations des membres sur le montage de projets, la recherche de cofinancements, la prise en compte de l'égalité femme-homme dans les projets et l'approfondissement sur la communication.

8- Préparation de l'assemblée plénière : décisions d'organiser l'ouverture de l'Assemblée plénière le 23 mars après midi afin de laisser deux journées pleines de travaux(24-25 mars). Cette assemblée sera un bon moment pour renforcer la communication autour de Soyons Actifs/Actives. Les rapports moral, narratif et financier seront préparés d'ici fin février et validés par le COPIL. Appel à candidature pour le comité de pilotage sera envoyé le 23 février.

9- Points divers : Une organisation membre a été suspendue du programme pour non-respect de la charte. Cette suspension est provisoire et sera mise en délibération lors du prochain comité de pilotage, en fonction des éléments fournis par la dite organisation.

Points d'informations :

- *Le copil a été reçu par la délégation de Bizerte, notamment Mme Wafa BEN ARIF, la 1^{ère} déléguée. Il a ensuite visité le centre de l'association de protection des personnes handicapées d'El Alia puis s'est rendu à Ras Jebel à la maison de jeunes puis dans les locaux de CCDE où il a rencontré les militants de l'association.*
- *Démarrage de l'accompagnement externe sur le suivi-évaluation : Selim KARRAT de l'équipe des consultants ayant été recrutée a présenté la méthodologie de lancement*

du suivi des changements du programme concentrée en premier lieu sur 5 projets test à identifier. Les conclusions de cette phase test seront présentées lors de l'Assemblée Plénière.

Calendrier :

21 et 22 (matin) mars 2017 : rencontre du pôle ISP/ESS

22 mars après-midi 2017 : comité de pilotage dans les locaux de Tunis 14h - 19h

23 mars après-midi 2017 : ouverture de l'Assemblée Plénière

24 -25 mars 2017 : Assemblée Plénière

26 mars 2017 matin : réunion du pôle Education

26 mars 2017 après-midi : comité de pilotage nouvellement élu